

La première pierre est posée à A-PARK



© (Copyright) Service com° ROISSY DEV - Patrick Renaud lors de la cérémonie d'inauguration de la Zone A-PARK sur la commune de Le Thillay, le 22 juin 2018.

Au terme d'un processus long de plusieurs années, le parc situé sur la commune de Le Thillay voit enfin de le jour. Premier arbre planté pour A-PARK. A l'intérieur de ce lotissement, un premier parc pose également sa première pierre : PROUDREED.

LE PARC

- SURFACE : 27 ha
- AMÉNAGEUR : SAS Les Grands Champs Aménagement (Semavo, linkcity, Portica)
- DÉVELOPPEUR IMMOBILIER : SAS les Grands Champs Développement (Linkcity, Portica, Semavo)

Implanté sur la commune de Le Thillay, ce parc d'activités mixte dédié aux échanges internationaux est labélisé Grand Paris. A Park propose une offre multi-produits. sur 195 000 m² de SP.

- 1 zone de messagerie/logistique sur 1 terrain de 8ha
- 1 parc d'activités PME/PMI de 20 000 m² de 5 ha
- 100 000 m² de bureaux / de laboratoires / clés en main le long de la RD 317 afin de créer une véritable façade commerciale
- 2 hôtels standard 3*
- 1 pôle commercial proposant des commerces de proximité et des services aux usagers

CALENDRIER

- Mai 2014 : obtention du permis d'aménager
- Commercialisation en cours
- 2018 : premières livraisons